

même délit ou pour un autre, est comptée comme personne séparée, pour chaque condamnation, et il est bien connu que pour l'ivresse, le vagabondage et autres délits semblables un certain nombre de personnes sont condamnées plus d'une fois chaque année. Sur le nombre de personnes condamnées pour des délits sujets à poursuite 205 avaient été condamnées 2 fois et 198 plus de 2 fois. Des détails semblables se rapportant aux condamnations sommaires ne peuvent être obtenus. Dans la ville de Montréal, cependant, en 1890, sur 3,531 personnes qui ont comparu devant les tribunaux, 324 ont comparu 2 fois, 89, trois fois, 37, quatre fois, 12, cinq fois, 6, six fois, 1, sept fois et 1, dix fois, ce qui réduit le nombre réel de prisonniers à 2,927.

647. Sur le nombre total de condamnations 3,934 étaient pour des délits sujets à poursuite, accusant une diminution de 274 sur 1888. Il y a eu une diminution dans chaque province à l'exception de la Colombie anglaise. Il y a eu une personne condamnée sur chaque 1,219 de la population, et des plaintes portées contre 1 sur chaque 821 personnes. Le nombre de personnes accusées de délits sujets à poursuite était de 5,819, de sorte que 67·6 pour 100 furent condamnées. La proportion en 1889 était de 66·6 pour 100. Le nombre de condamnations sommaires était de 34,605 comparé avec 34,223 en 1889, soit une augmentation de 383 et de 1 par 138, en proportion de la population. Ci-suit le nombre de personnes accusées, le nombre et la proportion des condamnations aux accusations d'après les diverses classes de délits :—

Total des condamnations pour délits sujets à poursuite.

OFFENCES.	Nombre de personnes accusées.	Nombre de condamnations.	Proportion des condamnations aux accusations.
I. Outrages contre la personne.....	1,338	881	65·8
II. Délits avec violence contre la propriété..	407	276	67·8
III. do sans do do ..	3,576	2,432	68·0
IV. Offenses malicieuses contre la propriété.	106	59	55·6
V. Faux et délits par rapport à la monnaie..	72	46	63·8
VI. Autres délits non compris les classes précédentes.....	320	240	75·0
Total .....	5,819	3,934	67·6

En comparaison avec 1889 il y a eu une diminution dans le nombre d'accusés de 495, et dans le nombre de condamnations de 274. La proportion de condamnations aux plaintes portées a été cependant de 1 pour 100 plus élevée qu'en 1889.

648. Le nombre de personnes condamnées était de 3,531 comparé avec 3,673 en 1889, soit une diminution de 142. Dans les tableaux suivants on ne donne que le nombre de condamnations, chaque condamnation étant considérée comme individuelle.

Nombre de condamnés.